



Seul le texte prononcé fait foi

Olivier Feller, Conseiller national VD

Dans le débat sur cette 13ème rente AVS, ses partisans semblent considérer que l'avenir de notre système de retraites n'a jamais été aussi radieux. Le réveil risque d'être douloureux. Car comme cela vient d'être dit et rappelé, le financement de l'AVS n'est aujourd'hui garanti que jusqu'en 2030, même sans que l'on vienne aggraver le déficit prévu par l'introduction d'une 13ème rente.

Quel est le tableau ? Actuellement, le financement de l'AVS provient de trois sources distinctes.

1. Il vient des actifs au travers des cotisations de l'employeur et de l'employé prélevées sur les salaires (4,35% pour chacun, soit 8,7% au total). 2. Il vient des contribuables par le biais du budget de la Confédération qui couvre 20,2% des dépenses annuelles de l'AVS. 3. Il vient des consommateurs puisque, depuis le 1er janvier de cette année, 1,4 point de TVA est dédié à l'AVS.

Or, le versement de la 13ème rente proposée par l'initiative populaire « mieux vivre à la retraite » correspond à une augmentation de 8,3% des dépenses. Soit 4,2 milliards de francs dès 2026. Dans deux ans ! Et ce montant augmentera ensuite chaque année pour atteindre 5,3 milliards en 2033.

L'initiative ne précise pas comment cette bagatelle sera financée. Ses auteurs savent bien pourquoi ils « négligent » cet aspect des choses. Car le 13ème mois des retraités devra être payé d'une manière ou d'une autre, soit par celles et ceux qui travaillent, soit par les consommateurs, soit par les contribuables, soit par les trois en même temps.

Première solution : on fait passer les cotisations sociales de 8,7% à 9,4%, soit une augmentation de 0,7% (0,35% pour les employés, 0,35% pour les employeurs). Cela renchérirait le coût du travail et contribuerait à l'érosion du pouvoir d'achat des actifs. Ces actifs, en particulier de la classe moyenne, qui paient déjà beaucoup sans recevoir grand-chose en retour.

Deuxième solution : on augmente la TVA d'un point supplémentaire pour la faire passer de 8,1% à 9,1%. Mais cela aurait un impact sur le pouvoir d'achat des consommateurs, y compris des retraités eux-mêmes, ainsi que sur le fonctionnement général de notre économie.

Troisième solution: on augmente la contribution de la Confédération à l'AVS. Cette fois, ce sont les contribuables qui passeraient à la caisse. A moins de prendre des mesures drastiques d'économies dans d'autres domaines du ressort de la Confédération, y compris en matière sociale.

Il faut bien avoir à l'esprit, au moment de voter, que cet effort supplémentaire permettrait de financer uniquement la 13ème rente AVS et non pas le déficit d'ores et déjà programmé à partir de 2030, dans un peu moins de six ans ! Car au cours de la prochaine décennie, environ 500'000 personnes atteindront l'âge de la retraite. Et il faudra bien engranger de nouvelles ressources pour assurer leurs rentes.



Certes, l'AVS dispose aujourd'hui d'une estimable fortune. Elle s'élève à 47 milliards, ce qui correspond grosso modo aux dépenses de l'AVS d'une année entière. Les partisans de l'initiative mettent en avant ces 47 milliards pour affirmer que l'AVS se porte bien. Mais c'est fallacieux. Aujourd'hui, la loi prévoit que la fortune de l'AVS ne doit pas tomber, en règle générale, au-dessous du montant des dépenses annuelles. A titre personnel, je fais partie de ceux qui pensent que cette règle devrait être révisée. La législation fédérale prévoit par exemple que les réserves des caisses d'allocations familiales doivent être de 20% au minimum des dépenses d'une année. L'AVS pourrait s'inspirer de cette règle. Je ne vois donc pas, a priori, d'inconvénients à ce que l'on utilise une partie de la fortune de l'AVS pour payer des rentes. Mais le problème demeure : nous avons aussi besoin de cette fortune (qui ne se renouvellera pas si nous la distribuons) pour financer le déficit prévu de l'AVS dès l'année 2030.

Sans 13ème rente, le déficit de l'AVS sera de 42 millions en 2030 pour bondir à 3,3 milliards en 2033. Si la 13ème rente est acceptée, le déficit s'élèvera alors à plus de 8 milliards par année ! Et que croyez-vous qu'il arrivera ? On feint de donner plus aujourd'hui, mais demain les actifs, les contribuables ou les consommateurs, voire les trois ensemble devront payer la facture.